

baromètre santé

premiers résultats 2000

Dépistage des cancers

synthèse

Plus de la moitié (54,1 %) des femmes interrogées de 18 ans et plus déclarent avoir déjà bénéficié au cours de leur vie d'une mammographie. Elles sont 85,1 %, pour la même tranche d'âge et la même période, à avoir eu un frottis du col de l'utérus. En ce qui concerne la recherche de sang dans les selles, ce sont 37,1 % des hommes et 26,0 % des femmes âgés de 55 à 64 ans qui disent en avoir déjà bénéficié. Près d'une femme sur dix (8,4 %) n'a jamais effectué de mammographie ou de frottis. Parmi les personnes qui ont déjà bénéficié d'un des trois examens (mammographie, frottis, recherche de sang dans les selles), un pourcentage variable l'avait fait durant l'année écoulée : 27,6 % pour le cancer du sein, 43,3 % pour le col de l'utérus et 14,2 % pour le colorectal. Enfin, les médecins généralistes et les gynécologues sont à l'origine d'environ 60 % des mammographies ou frottis. Leur participation dépend du type d'examen considéré.

contexte

La lutte contre le cancer peut prendre différentes formes : prévention primaire et programme contre le tabagisme, prévention secondaire et dépistage, prévention tertiaire et éducation du patient. Le dépistage peut revêtir un caractère individuel ou organisé. Trois cancers (du sein, du col de l'utérus et colorectal) ont fait l'objet de programmes organisés qui ont montré, en France ou dans d'autres pays, une certaine efficacité en terme de réduction de mortalité. Il existe actuellement deux types de dépistage du cancer proposés régulièrement aux femmes : la mammographie et le frottis du col de l'utérus. Le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez la femme : chaque année, on dénombre environ 30 000 nouveaux cas et 11 000 décès. Par ailleurs, environ 4 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus, qui entraînent près de 2 000 décès,

sont constatés chaque année. Le cancer colorectal, le plus fréquent des cancers en population générale, est responsable, tous les ans, de 30 000 nouveaux cas et de 15 000 décès. La recherche de sang dans les selles peut être proposée comme technique de dépistage dans un cadre organisé.

Le 1^{er} février 2000, la secrétaire d'État à la Santé a fait l'annonce d'un programme national de lutte contre le cancer établi pour la période 2000-2005, manifestant ainsi la volonté des pouvoirs publics de faire de la lutte contre les cancers une priorité de santé publique. L'un des axes sera la généralisation des dépistages des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal qui aujourd'hui ne sont organisés et/ou expérimentés que dans un nombre limité de départements.

Dépistage du cancer du sein par mammographie

Les recommandations

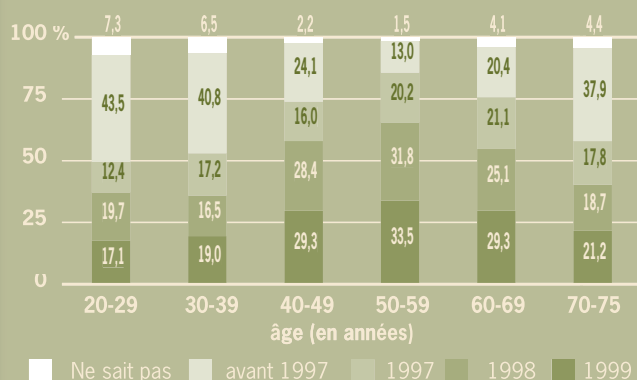
Jusqu'en 1999 et au moment de la présente enquête, les recommandations des experts et des autorités sanitaires pour le dépistage du cancer du sein préconisaient, dans le cadre du dépistage organisé, une mammographie avec une incidence par sein tous les trois ans pour la population féminine entre 50 et 69 ans. C'est la régularité de la participation des femmes et la qualité des actes pratiqués qui permettent d'obtenir une réduction de la mortalité liée au cancer du sein. Les autorités scientifiques (Anaes) estiment que le dépistage organisé avant 50 ans n'a pas fait la preuve de son efficacité. Aujourd'hui (juillet 2000), et à la suite des recommandations de l'Anaes, le cahier des charges a été modifié avec deux incidences par sein, un rythme tous les deux ans et un public concerné jusqu'à l'âge de 74 ans (pour les femmes entrées dans le dépistage avant 70 ans).

L'immense majorité des femmes de plus de 50 ans ont bénéficié d'au moins une mammographie...

Toutes les mammographies ne sont pas des dépistages du cancer. On estime qu'aujourd'hui 80 à 85 % le sont, alors que 15 à 20 % sont de type diagnostique, c'est-à-dire pratiquées à la suite d'un signe d'appel (douleurs, masse palpable...). Or, la question du Baromètre « Avez-vous déjà passé une mammographie ? » ne permet pas d'identifier le type de mammographie pratiquée.

54,1 % des femmes interrogées de 18 ans et plus déclarent avoir déjà effectué une mammographie, la part des femmes en ayant bénéficié augmente avec

Figure 1 Ancienneté de la mammographie, selon l'âge des femmes

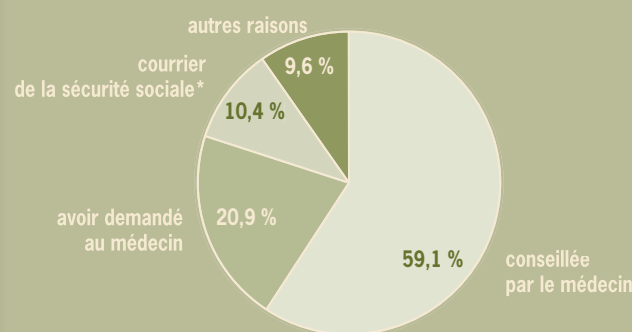


l'âge ; ainsi, 87,5 % des femmes de 50 ans et plus déclarent en avoir eu au moins une (90,5 % chez les 50-69 ans et 70,3 % chez les 70-75 ans). Enfin, au-delà des recommandations, la mammographie concerne également les femmes de moins de 50 ans, puisque 3,2 % des 12-19 ans, 15,5 % des 20-29 ans, 34,4 % des 30-39 ans et 73,2 % des 40-49 ans déclarent avoir déjà effectué cet acte.

... près des trois quarts durant les trois dernières années

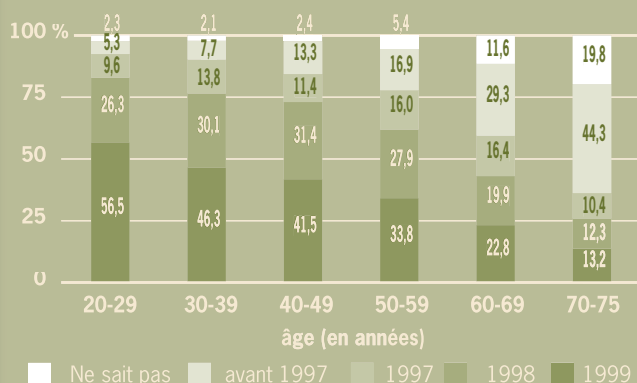
Alors que le dépistage par mammographie est conseillé dès l'âge de 50 ans avec une répétition tous les trois ans (maintenant tous les deux ans), l'étude montre (Figure 1) que parmi celles qui déclarent avoir passé une mammographie, 27,6 % l'avaient effectuée durant l'année écoulée (33,5 % pour les 50 à 59 ans et 29,3 % pour les 60 à 69 ans) et 71,6 % au cours des trois dernières années (85,5 % chez les 50 à 59 ans et 75,5 % pour les 60 à 69 ans). Cependant, parmi celles ayant bénéficié d'au moins une mammographie, 18,5 % des femmes de plus de 50 ans ont déclaré que leur dernière mammographie datait d'au moins quatre ans (13,0 % chez les 50 à 59 ans, 20,4 % pour les 60 à 69 ans). C'est sur incitation de leur médecin que 59,1 % des femmes dépistées ont passé une mammographie mais, dans 20,9 % des cas, c'était à leur demande (Figure 2).

Figure 2 La prescription d'une mammographie



* cette réponse ne concerne que les femmes âgées de 50 à 69 ans habitant dans les 32 départements concernés par le dépistage organisé.

Figure 3 Ancienneté du dernier frottis du col de l'utérus selon l'âge des femmes



Dépistage du cancer par frottis du col de l'utérus

Les recommandations

Le dépistage par frottis du col de l'utérus permet de déceler, soit des lésions précancéreuses, soit des cancers débutants n'ayant pas encore entraîné de symptômes, ce

qui permet de réduire, de façon importante, à la fois le nombre de cancers et la mortalité due à ces cancers. Après deux frottis normaux et réalisés à une distance d'un an, un rythme triennal doit être adopté et proposé systématiquement à toutes les femmes ayant ou ayant eu une activité sexuelle et âgées de 20 à 65 ans (un début à partir de 25 ans est encore discuté par les autorités sanitaires).

Près d'une femme sur dix de plus de 20 ans n'a jamais bénéficié de frottis

85,1 % des femmes interrogées âgées de 18 à 75 ans déclarent s'être vu prescrire ou effectuer un frottis du col de l'utérus : 35,2 % chez les 18-19 ans, 79,0 % chez les 20-29 ans, 94,3 % chez les 30-39 ans et 95,5 % chez les 40-49 ans. Mais 11,9 % des femmes de 60 à 69 ans et 27,5 % des femmes de 70 à 75 ans déclarent n'avoir jamais fait de frottis du col de l'utérus. Si elles sont 62,6 % dans ce cas parmi les 18-19 ans, ce qui peut paraître normal compte tenu des recommandations, elles sont encore 19,1 % entre 20 et 29 ans, alors qu'un frottis du col de l'utérus est conseillé aux femmes à partir de 20 ans (ou 25 ans suivant les décisions prises prochainement), au moins une fois tous les trois ans.

Au total, sur l'ensemble de la population féminine de 20 ans et plus, 8,5 % n'ont jamais bénéficié de frottis du col de l'utérus.

Une fréquence rapprochée

43,3 % des femmes déclarant avoir bénéficié d'un frottis l'avaient effectué il y a moins d'un an et 85,6 % au cours des trois dernières années (1997, 1998 ou 1999) (Figure 3).

Le gynécologue, qu'il soit ou non obstétricien, est à l'origine de 76,1 % des frottis prescrits, les médecins généralistes en prescrivant, quant à eux, 21,9 % (Figure 4).

Figure 4 La prescription du frottis du col de l'utérus

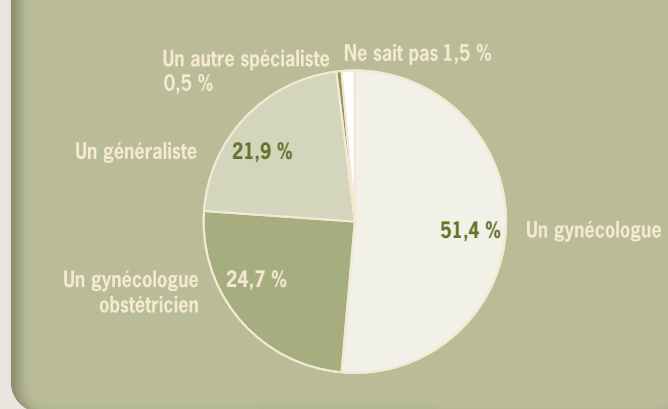
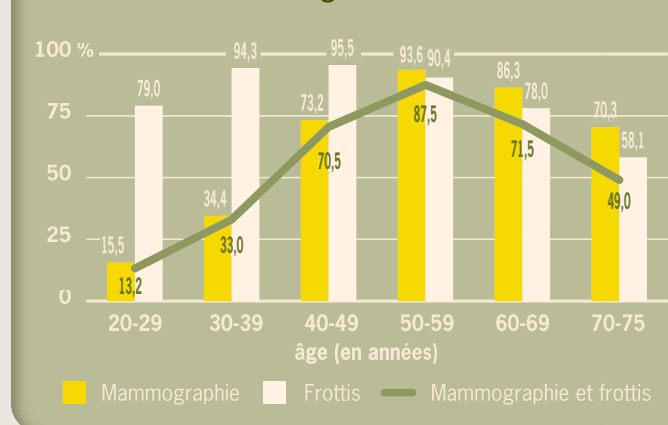


Figure 5 Prévalence de la mammographie et du frottis selon l'âge des femmes



Bertrand Coustou

Chargé d'études au CFES

Anne-Colline Goubert

Chargée d'études au CFES

François Baudier

Médecin, responsable du département de Santé publique de la Cnamts

Les femmes et le dépistage des cancers gynécologiques

Dans quelle mesure les femmes qui suivent les recommandations du dépistage du cancer du sein sont-elles aussi celles qui bénéficient d'un dépistage du cancer du col de l'utérus ? (Figure 5). Si 45,8 % des femmes de 18 ans et plus n'ont jamais fait de mammographie, elles ne sont que 10,9 % dans ces classes d'âge à n'avoir jamais effectué de frottis et seulement 8,4 % à n'avoir bénéficié d'aucun de ces deux types de dépistage. Cependant, 64,7 % des femmes n'ayant fait aucun dépistage ont entre 18 et 25 ans, ce qui ne doit pas être considéré comme inquiétant compte tenu des recommandations concernant l'âge du premier dépistage.

Mais, parmi les femmes de 50 ans et plus qui n'ont jamais bénéficié d'un dépistage du cancer du col de l'utérus, la moitié (49,8 %) n'a jamais effectué de mammographie. Cela, *a priori*, tendrait à montrer que passé l'âge de 50 ans, la moitié des femmes qui n'ont pas été sensibilisées au dépistage du cancer du col de l'utérus échappe aussi au dépistage du cancer du sein recommandé à partir de 50 ans.

Dépistage du cancer colorectal

Les recommandations

Un dépistage par recherche de sang dans les selles (Hémocult II®) est recommandé tous les deux ans pour les hommes et les femmes, dans le cadre d'un programme organisé, à partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans (les questions n'ont été posées qu'aux personnes de plus de 40 ans). ►

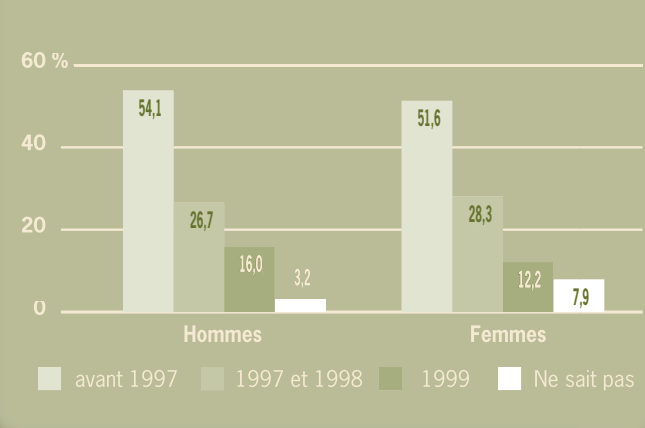
résultats (suite)

Les caractéristiques du dépistage

Si 18,3 % des individus de plus de 40 ans déclarent avoir déjà bénéficié de ce dépistage, ils sont 21,1 % chez les hommes et seulement 15,9 % chez les femmes. Pour les 40-45 ans, seuls 6,0 % des hommes et 4,1 % des femmes disent en avoir bénéficié. Il faut atteindre les classes d'âge des 55 ans et plus pour observer des taux plus importants : 37,1 % des hommes et 26,0 % des femmes de 55 à 64 ans ont bénéficié d'au moins un dépistage.

14,2 % des personnes ayant bénéficié d'un Hémoccult II® l'avaient effectué durant la dernière année écoulée. Pour les cinq années précédentes, le pourcentage des personnes ayant bénéficié de ce dépistage est relativement stable : entre 10,3 % et 14,2 % pour chaque année (Figure 6). La confrontation de ces résultats avec les données de ventes des tests Hémoccult II®, semble montrer une sur-déclaration de la part des personnes interrogées. Cette différence peut s'expliquer par la confusion possible entre les multiples examens.

Figure 6 Ancienneté du dernier dépistage du cancer colorectal selon le sexe



Ce cancer, bien que le plus fréquent en population générale, reste malgré tout assez méconnu du grand public.

méthodologie en bref

Le Baromètre santé est une enquête qui porte sur les connaissances, attitudes et comportements en matière de santé des personnes résidant en France. Sa répétition dans le temps — un tous les trois ans — permet de suivre les évolutions pour chaque thématique étudiée (au total, plus de douze sujets liés à la santé). Chaque fiche présente les premiers résultats sous forme simple et selon un croisement par l'âge et le sexe des individus interrogés (résultats non redressés). Les évolutions par rapport aux précédents Baromètres et des exploitations des plus complètes seront détaillées dans l'ouvrage « Baromètre santé » dont la parution est prévue en 2001. Dans cette étude, seulement trois types

de dépistage des cancers sont considérés. Deux concernent les femmes : la mammographie pour le cancer du sein et le frottis cervico-vaginal pour le cancer du col de l'utérus. Le cancer colorectal est dépisté par Hémoccult II® pour les deux sexes. Les questions sur la mammographie et le frottis n'ont été posées qu'aux femmes de plus de 18 ans et celles sur l'Hémoccult II® qu'aux personnes de plus de 40 ans (hommes et femmes). Des recommandations pour la pratique de chacun de ces dépistages existent, afin de les rendre plus efficaces (en particulier au niveau des populations cibles et du rythme), c'est pourquoi il est important de savoir si elles sont respectées.

principales caractéristiques

- Échantillonnage : aléatoire par téléphone
- Nombre d'enquêtés : 13 685
- Nombre de questions : 370
- Durée moyenne du questionnaire : 33 minutes
- Ménage éligible : domicile habituel au numéro composé et en France métropolitaine
- Individu éligible : personne âgée de 12 à 75 ans parlant le français
- Taux d'équipement téléphonique : supérieur à 95 %
- Taux de refus ménage : 25,1 %
- Taux de refus individu : 6,6 %
- Taux d'abandon : 1,9 %

Réalisation

Comité français d'éducation pour la santé
Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
avec le concours :

- du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (direction générale de la Santé, direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques),
- de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies,
- de la Fédération nationale de la Mutualité française,
- du Haut Comité de la santé publique,
- de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie,
- de la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé

Les fiches Baromètre santé 2000

- Méthodologie
- Perception de la santé
- Qualité de vie, santé mentale et environnement
- Pratique du sport et habitudes alimentaires
- Vaccinations : opinions et pratiques
- Tabac : consommation et perception
- Consommation d'alcool
- Usages de drogues illicites
- Les accidents et leurs victimes
- Violences physiques et prises de risques
- Comportements sexuels, contraception, MST et prévention du VIH
- Consommation de soins et prise en charge de la douleur
- Dépistage des cancers
- Les jeunes de 12 à 25 ans en Alsace
- Les jeunes de 12 à 25 ans dans le Nord - Pas-de-Calais
- Les jeunes de 12 à 25 ans dans les Pays de la Loire
- Les jeunes de 12 à 25 ans en Picardie